

## TP ECSR PROGRAMME ET DESCRIPTIF DE FORMATION

**Contexte :** pour devenir enseignant de la conduite, il est nécessaire d'être titulaire du Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière.

**Public visé :** tout public (si vous êtes en situation de handicap : nous consulter).

### Prérequis :

- Prérequis nécessaire pour suivre la formation : Être titulaire du permis B,
- Prérequis indispensables pour l'exercice de la profession : L212-2 et R212-2 du Code de la Route.

### Objectifs :

- CCP1 « Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur » :
  - Être capable de construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation,
  - Savoir animer une séance collective de formation à la sécurité routière,
  - Savoir animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger,
  - Être capable d'évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants,
  - Savoir encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage,
  - Être capable de repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier,
  - Savoir apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels.
- CCP2 « Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement » :
  - Savoir analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation,
  - Être capable de construire et préparer une action de sensibilisation,
  - Savoir animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement,
  - Être capable d'analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.

La formation du TP ECSR (Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière) est une formation certifiante. Son code RNCP est le 35329 et le certificateur est le Ministère du Travail du plein emploi et de l'insertion. L'actuel millésime de cette certification est entré en vigueur le 29/04/2021 pour se terminer le 28/04/2026.

## **PROGRAMME DE LA FORMATION** : (Conformément à l'arrêté du 12 avril 2016)

### **1. Module commun aux CCP1 et CCP2**

#### **L'environnement de la sécurité et de la conduite routière**

La politique de la sécurité et de la conduite routières : évolutions et orientations

- Le REMC
- La circulation routière (parc automobile, réseau routier...)
- L'accidentologie (évolutions statistiques, système homme/véhicule/environnement, notions de risque routier, analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière...)
- Les responsabilités citoyennes, juridiques et sociales du conducteur
- Les notions d'assurance automobile
- Les principes généraux du développement durable (les enjeux du développement durable ; l'éco-mobilité : les modes alternatifs de transport disponible sur le territoire ; l'éco-conduite...)
- Notions sur le continuum éducatif et sa traduction opérationnelle

Le cadre de l'activité ESCR

- Les acteurs de la sécurité et de la circulation routières
- Le cadre administratif et juridique de l'activité
- Le cadre social : droit du travail et convention collective
- Le code de la route et les enjeux de la réglementation de la sécurité et de la circulation routières
- La réglementation, et l'organisation administrative et commerciale des établissements d'ESCR
- Le permis de conduire : conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des différentes catégories ; aptitude physique ; gestion des handicaps

L'automobile : caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules

- Mécanique et technologies automobiles
- Physique et dynamique liées à la conduite automobile
- Les obligations techniques et réglementaires : entretien et contrôle technique

#### **Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières**

Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule

17. Vision, perception et analyse

18. Prise de décision

Physiologie du conducteur

19. Le fonctionnement des différents organes sensoriels

20. L'activité cérébrale

21. L'analyse des réactions et de leurs influences

Psychologie du conducteur

22. L'influence des facteurs psychologiques et sociaux sur la construction des comportements des usagers

23. La relation individuelle aux risques routiers

Notions pédagogiques didactiques appliquées à la sécurité et à la conduite routières

24. Les concepts de base de l'ingénierie pédagogique (théories et concepts d'apprentissage, généralités sur les méthodes pédagogiques...)

25. Les caractéristiques spécifiques de la relation formative à la circulation routière et la posture professionnelle de l'ESCR

26. Les comportements en cas d'accident

27. L'appropriation des outils et ressources pédagogiques

### **2. Contenus spécifiques CCP1 : former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur**

#### **Ingénierie pédagogique appliquée à l'ESCR**

Construction et préparation d'une séance individuelle ou collective de formation à l'ESCR dans le respect du REMC

28. Typologie et caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière

29. Les méthodologies de construction d'un module ou d'un projet pédagogique d'enseignement de la sécurité et conduite routière

30. Le choix des méthodes, des moyens et des outils pédagogiques de l'ESCR

#### **Animation pédagogique d'une séance de formation à la sécurité et conduite routières**

Les techniques d'animation appliquées à l'ESCR

31. Les caractéristiques spécifiques de la relation formative avec un public d'apprenants conducteurs
32. Les techniques de communication interpersonnelle
33. Les techniques d'apprentissage
34. Les méthodes de gestion d'un groupe d'apprenants conducteurs
35. L'adaptation des séances au contexte pédagogique : effectif, niveau, caractéristiques des apprenants, durée, ...

LA GESTION DES CONFLITS

36. Typologie des conflits
  37. Les leviers d'actions
- Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage

**Pédagogie de la conduite sur véhicule léger**

La pédagogie sur véhicule à double commande

38. Les caractéristiques techniques du véhicule à double commande et les conditions d'utilisation (conduite personnelle, démonstrations et interventions d'urgence)
39. Les méthodes
40. Les différentes étapes de préparation et d'animation en sécurité d'une séance de formation à la conduite

La gestion du stress

41. Les facteurs de stress en situation de conduite
42. Les leviers d'action

L'anticipation des risques potentiels dans l'ESCR

43. Typologie des risques liés à l'environnement
44. Typologie des risques issus du comportement de l'apprenant conducteur et des autres usagers
45. Techniques d'analyse de l'environnement routier et d'anticipation des risques induits par la situation d'apprentissage de la conduite routière
46. Typologie des actions préventives et correctives

**Techniques d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ESCR**

L'évaluation de l'apprentissage de la SCR

47. Bases des théories de l'évaluation et des concepts associés
  48. Base en docimologie
  49. Les différents types d'évaluation : rôles et spécificités dans l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière
  50. Outils de suivi et d'évaluation spécifiques à l'apprentissage de l'ESCR
  51. Les techniques suscitant l'auto-évaluation
- Les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile
52. Les processus d'apprentissage
  53. Les principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et des connaissances y afférent
  54. Les différences intra et inter individuelles dans le traitement de l'information
- Techniques de remédiation des apprentissages
55. Applications et limites

### **3. Contenus spécifiques au CCP2 : sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement**

**Méthodologie d'analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation**

Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif

56. Les étapes du continuum éducatif
  57. Les principaux types de bénéficiaires, leurs problématiques et les actions de sensibilisation adaptées
  58. Les acteurs principaux pour l'application des programmes
- L'appréhension du cadre administratif, juridique et économique lié à la conduite d'actions de sensibilisation SCR
59. La prévention du risque routier professionnel
  60. Le cadre réglementaire des différentes prestations de sensibilisation à la sécurité routière
  61. Prestations générales des établissements ESCR et conditions générales de vente

Les techniques d'élaboration d'une proposition

62. La phase d'analyse des besoins du commanditaire
63. Les techniques d'entretien avec le commanditaire de prestations : les étapes de l'entretien ; l'écoute active ; les techniques de questionnement ; la reformulation ; les techniques d'argumentation

d'une proposition

64. L'élaboration et la formalisation d'une proposition

Les outils de communication

65. La rédaction des courriers et des documents professionnels

66. Le reporting

#### Construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière

Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles

67. L'appréhension de la sécurité et de la circulation routières par les différents publics

68. L'adaptation des modalités pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics cibles

Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel

69. Techniques d'identification des besoins

70. La construction d'une action de sensibilisation à la sécurité routière

71. Le choix de ressources et méthodes pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics identifiés

72. Les outils et méthodes d'évaluations adaptés aux actions de sensibilisation

#### Animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement

Techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic

73. Représentations et attentes du groupe

74. Analyse des comportements et de la conduite des participants

75. Auto-évaluation du groupe

Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés

76. Adaptation du scénario au public

77. Respect du rôle de chacun

78. Gestion du temps

Exploitation d'une phase d'analyse

79. Normes et contexte social

80. Compétences perçues et sentiments d'auto-efficacité

81. Elaboration d'une phase d'ajustement

#### Evaluation des dispositifs et de ses pratiques professionnelles pour les faire évoluer

L'évaluation des actions de sensibilisation

82. Critères d'évaluation des actions de sensibilisation à la sécurité routière

83. Les limites des dispositifs d'évaluation d'actions de sensibilisation

Confrontation de ses pratiques professionnelles

84. Les concepts de « valeur », « représentation », « rôle », « attitude », « opinion », « fait », « émotion » et « jugement »

85. La pratique réflexive pour l'analyse de ses pratiques en vue de leur évolution

86. Les limites de l'auto évaluation

87. Echanger avec ses pairs

**Durée** : 910 heures en centre et 280 heures en entreprise (140 heures pour chacun des 2 CCP), soit 1 190 heures au total.

**Rythme** : 35 heures par semaine. La formation a lieu du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h45 ;

**Profil des formateurs** : titulaires du BAFM et de l'autorisation d'enseigner, enseignant de la conduite titulaire de l'autorisation d'enseigner et justifiant d'une expérience professionnelle.

**Support(s) de formation / moyens utilisés** : Code la Route (édition LA BAULE), Convention Collective Nationale de l'Automobile, revues d'actualités pour les modifications réglementaires, paper-board, ordinateur, vidéoprojecteur, Code de la route à destination du public (4 éditions différentes), Guide du formateur (3 éditions différentes), Véhicules Renault Clio pour la pédagogie sur véhicule et Renault Kadjar boîte de vitesse automatique pour la conduite commentée.



## Lieux :

- Pour la théorie :

Nancy Sécurité Routière  
153 rue André Bisiaux  
54320 MAXEVILLE.

- Pour la pratique : au sein de l'entreprise accueillant le stagiaire pour :
  - le CCP 1 : la mise en application des acquis pédagogiques correspondant au CCP "Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur" (stage effectué dans une école de conduite).
  - le CCP 2 : la mise en application des acquis pédagogiques correspondant au CCP " Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement" (stage effectué dans toute structure ayant besoin d'une action de sensibilisation à la sécurité routière).

## Prix du stage : (nous consulter)

**Modalités de règlement** : prise en charge par OPCO, TRANSITIONS PRO, CPF (Compte Personnel de Formation), FRANCE TRAVAIL ou chèque personnel (si pas de prise en charge, règlement en 8 fois sans frais).

**Modalités d'inscription** : des épreuves de sélections sont organisées. Elles sont de natures différentes selon l'organisme de financement.

**Délais d'accès à la formation** : pour une entrée en formation au mois d'octobre,

- Avec un financement Transitions Pro : contacter le centre de formation au-moins quatre mois avant l'entrée en formation,
- Dans les autres financements, les inscriptions et dossiers administratifs doivent être clôturés quinze jours avant le début de la formation.

## Modalités d'évaluations des stagiaires :

Le formateur organise des évaluations en cours de formation afin de valider l'acquisition des objectifs tels que formulés dans la partie dédiée de ce document.

Pour valider le Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière, il faut valider les examens finaux des deux CCP susmentionnés.

Dès l'obtention du CCP1, le candidat a la possibilité de demander l'ATRE (Autorisation Temporaire et Restrictive d'Enseigner).

## Le résultat annuel global de la formation :

- En 2024 (session 2023-2024) :
  - CCP1 : 100% de réussite (15/15 candidats),
  - CCP2 : 100% de réussite (16/16 candidats).
- En 2023 (session 2022-2023) :
  - CCP1 : 100% (27/27 candidats),
  - CCP2 : 100% (23/23 candidats),
- En 2022 (session 2021-2022) :
  - CCP1 : 91% (20/22 candidats),
  - CCP2 : 100% (20/20 candidats),



## La suite de parcours possible du candidat :

- CCS Deux roues,
- CCS Groupe Lourd,
- CQP RUESRC (Responsable d'unité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite) : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35279/>
- Informations sur les passerelles suite au TP ECSR (niveau 5) :  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35329/#ancre4>  
<https://www.concours-fonction-publique.com/bac-bac+2/b/niveau-d-etude>

## Les débouchés :

Suite à l'obtention du TP ECSR, le métier d'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière s'exerce principalement au sein :

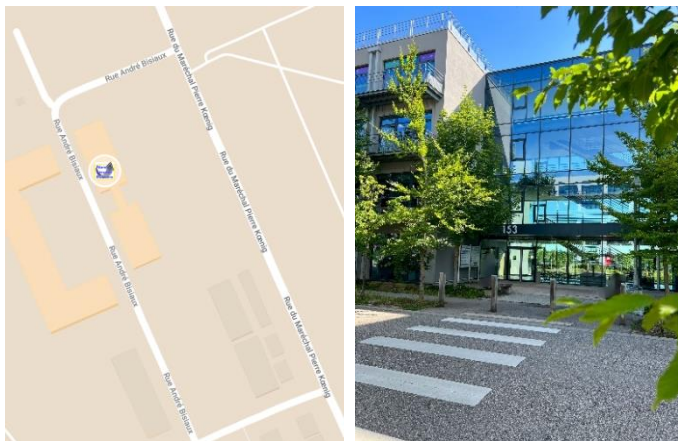
- des établissements privés d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière,
- des établissements associatifs d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

Dans les 3 mois après l'obtention du TP ECSR, 100% des stagiaires ont trouvé un emploi en 2023 (en lien avec la certification visée).

## Modalités de suivi des stagiaires :

- Remise d'un questionnaire en fin de stage,
- Recueil des changements de situation (information recueillie sur appel téléphonique aux stagiaires),
- 3 et 6 mois après la fin de la formation qualifiante, les stagiaires font l'objet d'une enquête de suivi en termes de placement ou de suite de parcours de formation. Ces informations sont collectées sur appel téléphonique et transmis, s'ils en font la demande, aux donneurs d'ordres.

## Plan et moyens d'accès au centre de formation :



Depuis la A33 : sortie 1 (Laxou)  
Depuis la A31 (depuis Metz) : sortie 19 (Nancy-Gentilly/Laxou)  
Depuis la A31 (depuis Toul) : sortie 18 (Nancy centre/Laxou).  
Bus STAN : ligne 13 arrêt BISIAUX.

## Modalités pratiques :

- **restauration** : Restaurant à moins de 5 minutes à pied du centre de formation, autres restaurants à 5-10 minutes en voiture
- **parking** : places de stationnement gratuit à proximité,
- **hébergement** : pas sur place, mais possibilité à proximité (nous consulter).